

NOS SITES & DOMAINES SKIABLES FERMÉS



Cher(e) app

Vous êtes titulaire d'un forfait année CHAMONIX Le Pass ou MONT BLANC Unlimited en cours de validité.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le Gouvernement a décidé de maintenir nos sites touristiques et nos domaines skiabiles fermés pour une durée encore indéterminée.

Nous avons travaillé sans relâche, depuis cet automne avec l'ensemble de nos équipes afin de préparer la saison d'hiver en tenant compte de l'actualité et des mesures recommandées.

Nous avons renforcé, réajusté, adapté nos mesures d'accueil, d'information et d'accompagnement.

Nous sommes conscients de l'immense déception que provoque, chez vous comme chez nos coéquipiers ainsi que chez nos différents partenaires, la non ouverture de nos installations. Nous tenons à vous garantir que nous mettons tout en œuvre pour vous retrouver très rapidement.

Comme nous vous l'avions annoncé la Compagnie du Mont Blanc souhaite conserver votre fidélité et comme prévu, nous vous informons que 2 solutions vous sont proposées :

1- Vous conservez votre forfait année.

Un remboursement partiel de 70% de la valeur de votre forfait correspondant à la saison d'hiver sera effectué.

**Si vous choisissez cette option, nous vous invitons à compléter notre formulaire dédié disponible à l'adresse suivante : <http://suggestion.compagniedumontblanc.fr/>
Si vous avez déjà formulé une demande il n'est donc pas nécessaire de vous rendre sur le formulaire, votre demande est en cours de traitement.**

Le remboursement s'effectuera via une VAD (une carte de crédit vous sera demandée), délai 30 jours après constitution d'un dossier complet pour toute demande effectuée jusqu'au 30.04.2021.

2- Vous avez la possibilité dès à présent de demander l'annulation et le remboursement total de votre forfait année 2020-2021 sans frais

Conformément à nos CGV <https://www.montblancnaturalresort.com/media/download/cmhb2c/cms/media/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTES.pdf> et à notre protocole sanitaire « COVID-19 » <https://www.montblancnaturalresort.com/fr/protocole-sanitaire>, tout titre non utilisé (+coupons restitués) sera intégralement remboursé et ce pour toute demande effectuée jusqu'au 15.09.2021.

**Si vous choisissez cette option, nous vous invitons à compléter notre formulaire dédié disponible à l'adresse suivante : <http://suggestion.compagniedumontblanc.fr/>
Si vous avez déjà formulé une demande il n'est donc pas nécessaire de vous rendre sur le formulaire, votre demande est en cours de traitement.**

Si vous avez acheté votre forfait sur notre site internet le remboursement s'effectuera directement sur la carte de crédit utilisée lors de l'achat.

Si vous avez acheté votre forfait en caisses Compagnie du Mont Blanc, le remboursement s'effectuera via une VAD (une carte de crédit vous sera demandée), délai 30 jours après constitution d'un dossier complet.

Nous vous remercions pour votre compréhension et regrettons vivement cette situation indépendante de notre volonté.

Nous espérons que cette démarche vous démontre à nouveau tout l'intérêt que nous vous portons.

Prenez soin de vous et de vos proches.

A très vite

La direction Commerciale et Marketing